



## LISTE DE MATÉRIEL REQUIS Maternelle - septembre 2018

Cette année, les enseignants titulaires vont faire les achats pour le matériel scolaire de leur classe respective. Une cotisation est alors requise de chaque parent afin de payer le matériel de son enfant. **Il est important que la cotisation soit payée dans la classe de votre enfant.** De plus, veuillez noter que le matériel réutilisable commandé ne sera pas retourné aux élèves à la fin de l'année scolaire. Cette nouvelle pratique nous permettra de recycler et réutiliser certains matériaux ainsi que possiblement réduire le montant de la cotisation (matériel) pour les prochaines années à venir. ☺

**\*SVP, VEUILLEZ ÉCRIRE LE NOM DE VOTRE ENFANT SUR LES ARTICLES SUIVANTS.**

- 1 sac à dos assez grand pour les cartables et les livres de bibliothèque
- 1 boîte à diner
- 1 petite pochette pour placer l'argent du diner ou de collation (s'il y a lieu)
- 3 photos de l'enfant (petites)
- 1 paire d'espadrilles propres pour le gymnase et l'intérieur de la classe
- 1 grand sac (Ziploc) contenant du linge de rechange (sous-vêtements, bas, pantalon, chandail)
- 1 couverture ou serviette de plage pour le repos


**\* ESPADRILLES – UNE SEMELLE QUI NE MARQUE PAS SVP. (sans semelle noire)**

**Veuillez découper et retourner à l'école avec le paiement dès le 4 septembre 2018.**

✂ -----

Prière de retourner cette partie à l'enseignant.e de votre enfant avec le paiement dès la première journée de classe soit le 4 septembre. Vous pouvez faire un chèque payable au *Conseil étudiant Père Edgar-T.-LeBlanc* ou payer comptant. Merci !

### Matériel scolaire 2018-2019

Nom de l'élève	Nom de l'enseignant(e)	Niveau de votre enfant	La somme à payer pour votre enfant
			<b>35\$</b>
			<input type="checkbox"/> Argent comptant <input type="checkbox"/> Chèque

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**À l'intention du personnel de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc  
 Reçu pour paiement du matériel scolaire septembre 2018**

_____ <b>Signature de l'enseignant.e</b>	<input type="checkbox"/> <b>Paiement reçu au complet</b>	_____ <b>Date</b>
---	--	----------------------

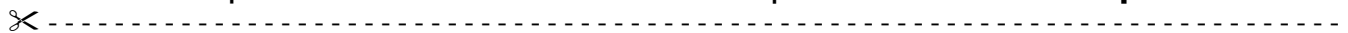


## LISTE DE MATÉRIEL REQUIS 1<sup>ere</sup> année - septembre 2018

Cette année, les enseignants titulaires vont faire les achats pour le matériel scolaire de leur classe respective. Une cotisation est alors requise de chaque parent afin de payer le matériel de son enfant. **Il est important que la cotisation soit payée dans la classe de votre enfant.** De plus, veuillez noter que le matériel réutilisable commandé ne sera pas retourné aux élèves à la fin de l'année scolaire. Cette nouvelle pratique nous permettra de recycler et réutiliser certains matériaux ainsi que possiblement réduire le montant de la cotisation (matériel) pour les prochaines années à venir. ☺


- 1 un sac d'école assez grand pour des cartables
- 1 boîte à diner et un petit portemonnaie
- 1 paire d'espadrilles (avec une semelle qui ne marque pas)
- 2 boîtes de papiers-mouchoirs
- 1 étui à crayons
- 1 pot de pâte à modeler (141g ou 5oz) écrire le nom de l'élève

Veuillez découper et retourner à l'école avec le paiement dès le **4 septembre 2018**.



Prière de retourner cette partie à l'enseignant.e de votre enfant avec le paiement dès la première journée de classe soit le 5 septembre. Vous pouvez faire un chèque payable au *Conseil étudiant Père Edgar-T.-LeBlanc* ou payer comptant. Merci !

### Matériel scolaire 2018-2019

Nom de l'élève	Nom de l'enseignant(e)	Niveau de votre enfant	La somme à payer pour votre enfant
			25\$
			<input type="checkbox"/> Argent comptant <input type="checkbox"/> Chèque

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

À l'intention du personnel de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc  
Reçu pour paiement du matériel scolaire septembre 2018

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enseignant.e

Paiement reçu au complet

\_\_\_\_\_  
Date



## LISTE DE MATÉRIEL REQUIS 2<sup>e</sup> année - septembre 2018

Cette année, les enseignants titulaires vont faire les achats pour le matériel scolaire de leur classe respective. Une cotisation est alors requise de chaque parent afin de payer le matériel de son enfant.

**Il est important que la cotisation soit payée dans la classe de votre enfant.** De plus, veuillez noter que le matériel réutilisable commandé ne sera pas retourné aux élèves à la fin de l'année scolaire. Cette nouvelle pratique nous permettra de recycler et réutiliser certains matériaux ainsi que possiblement réduire le montant de la cotisation (matériel) pour les prochaines années à venir. ☺


- 1 sac à dos
- 1 boîte à diner
- 1 paire d'espadrilles (avec une semelle qui ne marque pas)
- 3 boîtes de papier mouchoirs
- 1 paire d'écouteurs
- 1 contenant de pâte à modeler

Veuillez découper et retourner à l'école avec le paiement dès **le 4 septembre 2018**.

✂ -----

Prière de retourner cette partie à l'enseignant.e de votre enfant avec le paiement dès la première journée de classe soit le 4 septembre. Vous pouvez faire un chèque payable au *Conseil étudiant Père Edgar-T.-LeBlanc* ou payer comptant. Merci !

### Matériel scolaire 2018-2019

Nom de l'élève	Nom de l'enseignant(e)	Niveau de votre enfant	La somme à payer pour votre enfant
			<b>25\$</b>
			<input type="checkbox"/> Argent comptant <input type="checkbox"/> Chèque

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

À l'intention du personnel de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc  
Reçu pour paiement du matériel scolaire septembre 2018

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enseignant.e

Paiement reçu au complet

\_\_\_\_\_  
Date



## LISTE DE MATÉRIEL REQUIS 3<sup>e</sup> année - septembre 2018

Cette année, les enseignants titulaires vont faire les achats pour le matériel scolaire de leur classe respective. Une cotisation est alors requise de chaque parent afin de payer le matériel de son enfant. **Il est important que la cotisation soit payée dans la classe de votre enfant.** De plus, veuillez noter que le matériel réutilisable commandé ne sera pas retourné aux élèves à la fin de l'année scolaire. Cette nouvelle pratique nous permettra de recycler et réutiliser certains matériaux ainsi que possiblement réduire le montant de la cotisation (matériel) pour les prochaines années à venir. ☺

- 1 sac à dos
- 1 paire d'espadrilles pour l'éducation physique (avec une semelle qui ne marque pas)
- 1 clé de mémoire (2Go ou plus)
- 1 paire d'écouteurs


NB : Le nom de l'enfant doit être placé sur chaque article

**Veuillez découper et retourner à l'école avec le paiement dès le 4 septembre 2018.**

✂ -----

Prière de retourner cette partie à l'enseignant.e de votre enfant avec le paiement dès la première journée de classe soit le 5 septembre. Vous pouvez faire un chèque payable au *Conseil étudiant Père Edgar-T.-LeBlanc* ou payer comptant. Merci !

### Matériel scolaire 2018-2019

Nom de l'élève	Nom de l'enseignant(e)	Niveau de votre enfant	La somme à payer pour votre enfant
			20\$
			<input type="checkbox"/> Argent comptant <input type="checkbox"/> Chèque

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

À l'intention du personnel de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc  
Reçu pour paiement du matériel scolaire septembre 2018

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enseignant.e

Paiement reçu au complet

\_\_\_\_\_  
Date



## LISTE DE MATÉRIEL REQUIS 3<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> année - septembre 2018

Cette année, les enseignants titulaires vont faire les achats pour le matériel scolaire de leur classe respective. Une cotisation est alors requise de chaque parent afin de payer le matériel de son enfant. **Il est important que la cotisation soit payée dans la classe de votre enfant.** De plus, veuillez noter que le matériel réutilisable commandé ne sera pas retourné aux élèves à la fin de l'année scolaire. Cette nouvelle pratique nous permettra de recycler et réutiliser certains matériaux ainsi que possiblement réduire le montant de la cotisation (matériel) pour les prochaines années à venir. ☺


- 1 sac à dos
- 1 paire d'espadrille pour le gymnase (avec semelle qui ne marque pas)
- 1 clé de mémoire (2Go ou plus)
- 1 paire d'écouteurs
- 1 Flûte 6.00\$ (montant exact dans une enveloppe avec le nom de l'enfant) ou la flûte de l'année dernière pour ceux qui l'ont déjà

Veuillez découper et retourner à l'école avec le paiement dès **le 4 septembre 2018.**



-----  
Prière de retourner cette partie à l'enseignant.e de votre enfant avec le paiement dès la première journée de classe soit le 4 septembre. Vous pouvez faire un chèque payable au *Conseil étudiant Père Edgar-T.-LeBlanc* ou payer comptant. Merci !

### Matériel scolaire 2018-2019

Nom de l'élève	Nom de l'enseignant(e)	Niveau de votre enfant	La somme à payer pour votre enfant
			<b>25\$</b>
			<input type="checkbox"/> Argent comptant <input type="checkbox"/> Chèque

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

À l'intention du personnel de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc  
Reçu pour paiement du matériel scolaire septembre 2018

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enseignant.e

Paiement reçu au complet

\_\_\_\_\_  
Date



## LISTE DE MATÉRIEL REQUIS 5<sup>e</sup> année - septembre 2018

Cette année, les enseignants titulaires vont faire les achats pour le matériel scolaire de leur classe respective. Une cotisation est alors requise de chaque parent afin de payer le matériel de son enfant. **Il est important que la cotisation soit payée dans la classe de votre enfant.** De plus, veuillez noter que le matériel réutilisable commandé ne sera pas retourné aux élèves à la fin de l'année scolaire. Cette nouvelle pratique nous permettra de recycler et réutiliser certains matériaux ainsi que possiblement réduire le montant de la cotisation (matériel) pour les prochaines années à venir. ☺


- 3 boîtes de papier mouchoir
- 1 paire d'espadrilles pour le gymnase (avec semelle qui ne marque pas)
- 1 sac à dos
- 1 paire d'écouteurs
- 1 clé USB
- 1 Flûte 6.00\$ (montant exact dans une enveloppe avec le nom de l'enfant) ou la flûte de l'année dernière pour ceux qui l'ont déjà

Veuillez découper et retourner à l'école avec le paiement dès **le 4 septembre 2018.**



-----  
Prière de retourner cette partie à l'enseignant.e de votre enfant avec le paiement dès la première journée de classe soit le 4 septembre. Vous pouvez faire un chèque payable au *Conseil étudiant Père Edgar-T.-LeBlanc* ou payer comptant. Merci !

### Matériel scolaire 2018-2019

Nom de l'élève	Nom de l'enseignant(e)	Niveau de votre enfant	La somme à payer pour votre enfant
			<b>25\$</b>
			<input type="checkbox"/> Argent comptant <input type="checkbox"/> Chèque

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

À l'intention du personnel de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc  
Reçu pour paiement du matériel scolaire septembre 2018

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enseignant.e

Paiement reçu au complet

\_\_\_\_\_  
Date



## LISTE DE MATÉRIEL REQUIS 6<sup>e</sup> année - septembre 2018

Cette année, les enseignants titulaires vont faire les achats pour le matériel scolaire de leur classe respective. Une cotisation est alors requise de chaque parent afin de payer le matériel de son enfant. **Il est important que la cotisation soit payée dans la classe de votre enfant.** De plus, veuillez noter que le matériel réutilisable commandé ne sera pas retourné aux élèves à la fin de l'année scolaire. Cette nouvelle pratique nous permettra de recycler et réutiliser certains matériaux ainsi que possiblement réduire le montant de la cotisation (matériel) pour les prochaines années à venir. ☺

- 2 Étuis à crayon (classe et musique)
- 2 Boîtes de mouchoir
- 1 clé de mémoire (avec Nom)
- 1 Ecouteurs
- 1 Paire d'espadrilles avec une semelle qui ne marque pas
- ★1 étui à crayon réservé pour la musique seulement (pour le rangement sécuritaire des becs, embouchures, etc.)
  - Cotisation : ART/MUSIQUE : 20,00 \$ à payer en septembre


★Nous encourageons fortement que les élèves aient un dictionnaire français et un dictionnaire anglais à la maison.

Veuillez découper et retourner à l'école avec le paiement dès **le 4 septembre 2018.**

✂ -----

Prière de retourner cette partie à l'enseignant.e de votre enfant avec le paiement dès la première journée de classe soit le 4 septembre. Vous pouvez faire un chèque payable au *Conseil étudiant Père Edgar-T.-LeBlanc* ou payer comptant. Merci !

### Matériel scolaire 2018-2019

Nom de l'élève	Nom de l'enseignant(e)	Niveau de votre enfant	La somme à payer pour votre enfant
			<b>30\$</b>
			<input type="checkbox"/> Argent comptant <input type="checkbox"/> Chèque

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

À l'intention du personnel de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc  
Reçu pour paiement du matériel scolaire septembre 2018

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enseignant.e

Paiement reçu au complet

\_\_\_\_\_  
Date



## LISTE DE MATÉRIEL REQUIS 7<sup>e</sup> année - septembre 2018

Cette année, les enseignants titulaires vont faire les achats pour le matériel scolaire de leur classe respective. Une cotisation est alors requise de chaque parent afin de payer le matériel de son enfant. **Il est important que la cotisation soit payée dans la classe de votre enfant.** De plus, veuillez noter que le matériel réutilisable commandé ne sera pas retourné aux élèves à la fin de l'année scolaire. Cette nouvelle pratique nous permettra de recycler et réutiliser certains matériaux ainsi que possiblement réduire le montant de la cotisation (matériel) pour les prochaines années à venir. ☺

- 1 Sac à dos
- 1 Étui à crayon (+ 1 pour ceux en musique, voir note)
- 3 Boîtes de mouchoir
- 1 Clé de mémoire (avec Nom)
- 1 Paire d'écouteurs
- 1 Paire d'espadrilles avec une semelle qui ne marque pas
- ★ 1 étui à crayon réservé pour la musique seulement (pour le rangement sécuritaire des becs, embouchures, etc.)
- Cotisation : ART/MUSIQUE : 20,00 \$ à payer en septembre


★ Nous encourageons fortement que les élèves aient un dictionnaire français et un dictionnaire anglais à la maison.

Veuillez découper et retourner à l'école avec le paiement dès **le 4 septembre 2018.**



-----  
Prière de retourner cette partie à l'enseignant.e de votre enfant avec le paiement dès la première journée de classe soit le 4 septembre. Vous pouvez faire un chèque payable au *Conseil étudiant Père Edgar-T.-LeBlanc* ou payer comptant. Merci !

### Matériel scolaire 2018-2019

Nom de l'élève	Nom de l'enseignant(e)	Niveau de votre enfant	La somme à payer pour votre enfant
			40\$
			<input type="checkbox"/> Argent comptant <input type="checkbox"/> Chèque

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

À l'intention du personnel de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc  
Reçu pour paiement du matériel scolaire septembre 2018

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enseignant.e

Paiement reçu au complet

\_\_\_\_\_  
Date





## LISTE DE MATÉRIEL REQUIS 8<sup>e</sup> année - septembre 2018

Cette année, les enseignants titulaires vont faire les achats pour le matériel scolaire de leur classe respective. Une cotisation est alors requise de chaque parent afin de payer le matériel de son enfant. **Il est important que la cotisation soit payée dans la classe de votre enfant.** De plus, veuillez noter que le matériel réutilisable commandé ne sera pas retourné aux élèves à la fin de l'année scolaire. Cette nouvelle pratique nous permettra de recycler et réutiliser certains matériaux ainsi que possiblement réduire le montant de la cotisation (matériel) pour les prochaines années à venir. ☺

- 1 Étui à crayon (+ 1 pour ceux en musique, voir note)
- 3 Boîtes de mouchoirs
- 1 Clé de mémoire (avec Nom)
- 1 Paire d'écouteurs
- 1 Espadrilles intérieur avec une semelle qui ne marque pas

★ 1 étui à crayon supplémentaire réservé pour la musique seulement (pour le rangement sécuritaire des becs, embouchures, etc.)

Cotisation : ART/MUSIQUE : 20,00 \$ à payer en septembre


★ Nous encourageons fortement que les élèves aient un dictionnaire français et un dictionnaire anglais à la maison.

**Veuillez découper et retourner à l'école avec le paiement dès le 4 septembre 2018.**

✂ -----

Prière de retourner cette partie à l'enseignant.e de votre enfant avec le paiement dès la première journée de classe soit le 4 septembre. Vous pouvez faire un chèque payable au *Conseil étudiant Père Edgar-T.-LeBlanc* ou payer comptant. Merci !

### Matériel scolaire 2018-2019

Nom de l'élève	Nom de l'enseignant(e)	Niveau de votre enfant	La somme à payer pour votre enfant
			<b>50\$</b>
			<input type="checkbox"/> Argent comptant <input type="checkbox"/> Chèque

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

À l'intention du personnel de l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc  
Reçu pour paiement du matériel scolaire septembre 2018

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enseignant.e

Paiement reçu au complet

\_\_\_\_\_  
Date